

GESTIONNAIRE DE PARC

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > Responsable technique parc automobile.
- > Agent polyvalent automobile.
- > *Responsable des transports.*¹
- > *Responsable de parc automobiles.*¹
- > *Chef de garage.*¹
- > *Gestionnaire de flotte.*¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Le gestionnaire de parc assure le maintien en bon état d'un parc automobile et organise l'utilisation des véhicules.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Planification de l'utilisation des véhicules.
- Planification de l'activité des chauffeurs et conducteurs.
- Planification des opérations de maintenance et contrôle des véhicules.
- Management et encadrement d'une équipe.
- Suivi budgétaire, gestion et optimisation des coûts d'utilisation des véhicules et engins de chantiers.
- Gestion du ravitaillement en carburant.
- Assistance et conseil pour le renouvellement des véhicules.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- Principes élémentaires de la mécanique et des systèmes électriques, hydrauliques et pneumatiques.
- Techniques de diagnostic et d'inventaire.
- Procédures administratives.
- Réglementation en hygiène et sécurité.
- Procédures d'habilitation des matériels.

savoir-faire

- Réaliser un inventaire.
- Élaborer et gérer des tableaux de bord.
- Optimiser la gestion d'un parc de véhicules.
- Analyser les défaillances des véhicules.
- Encadrer une équipe.

comportements professionnels

- Sens de l'organisation.
- Vigueur.
- Autonomie importante dans l'organisation et la gestion des planning.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :**CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :**

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Responsable d'atelier.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :**Facteurs clés d'évolution à moyen terme**

- Évolution de la réglementation en matière de contrôle technique des véhicules.
- Nouveaux modes de gestion assistée par ordinateur.
- Recours aux véhicules de location.
- Développement de la protection de l'environnement.
- Utilisation de nouveaux types de véhicules non polluants (électriques, GNV, GPL, hybrides, etc.).

Conséquences sur les activités et les compétences

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*